

## Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA

Afin de préparer le débat public sur le projet LGV PACA en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous vous remercions de retourner ce document avant le **6 septembre 2004**.

♦ **Organisme** : **PREFECTURE DU VAR**

♦ **Nom et prénom du représentant** :

**Fonction** :

♦ **Coordonnées** : **Boulevard du 112è Régiment d'Infanterie  
BP 1209  
83070 TOULON CEDEX**

---

### Éléments de réponses du Préfet du Var du Var au questionnaire de la CPDP

#### **I. QUELLES SONT LES PROBLEMATIQUES A DEBATTRE SUR L'OPPORTUNITE, LES OBJECTIFS ET LES CARACTERISTIQUES DU PROJET LGV PACA ?**

En quoi la LGV PACA peut-elle apparaître comme indispensable à la région PACA et comment la ligne s'insère-t-elle dans un niveau national et international ?

Quels sont les **enjeux** locaux (quel territoire est réellement concerné par ce projet? Quelles en sont les attentes économiques? En quoi les liens locaux au sein de la région seront-ils favorisés?...), nationaux (intérêts des liens inter-régionaux? Des liens avec Paris? Positionnement par rapport à l'avion et en particulier les low-costs? Intérêt en terme d'aménagement du territoire?), européens (positionnement dans l'arc méditerranéen?..).

Quelles sont les **alternatives** à la LGV (développement du réseau existant, des liaisons aériennes,...)?

En quoi la LGV apparaît-elle comme la **meilleure réponse** aux problèmes de transports à l'intérieur de PACA, de et vers PACA? Comment s'inscrit-elle dans un schéma général des transports collectifs à moyen et long terme?

La LGV s'inscrit-elle dans un schéma de transport pluri-modal? Interconnexions (ferroviaire, routière) au niveau des gares (positionnement et desserte de ces dernières?)

Quelle réponse apporte-t-elle au problème récurrent du **fret**?

La LGV ne risque-t-elle pas d'exacerber une **pression foncière** déjà très lourde? Ou est-ce une chance pour l'interland d'un littoral surchargé?

En quoi la LGV améliorera-t-elle **la vie des provençaux**? Quels avantages en retireront-ils ? dans leur déplacements? Dans leur cadre de vie? Dans le marché du travail? Quelle est la population concernée?

En quoi la LGV répond-elle à des objectifs de développement durable?

## II. QUE DOIT CONTENIR LE DOSSIER D'INFORMATION SOUMIS AU DEBAT PUBLIC POUR QU'IL SOIT COMPLET ET COMPREHENSIBLE PAR TOUS ?

Il doit clairement (avec un langage non technocratique, mais précis) :

- ✓ Positionner les **enjeux** à l'échelle locale, national, européenne ;
- ✓ Cartes des **contraintes** ;
- ✓ Présenter les **alternatives** au projet (avantages – inconvénients) ;
- ✓ Présenter les **variantes** (tracé, position des gares) ;
- ✓ Définir les **coûts** et les éléments de rentabilité (en établissant des comparaisons avec des projets réalisés ou connus ;
- ✓ Indiquer les **temps** de transport "porte à porte" ; les cadencages prévisionnels ; les gains obtenus par rapport à la situation actuelle?
- ✓ **Donner la parole** aux acteurs institutionnels, économiques, aux associations, aux individus,... Donner la parole aux **opposants** ;
- ✓ Décrire les **impacts environnementaux** et les principes des mesures de sauvegarde du patrimoine naturel ;
- ✓ Donner un planning indicatif.

## III. QUELS OUTILS D'INFORMATION DU PUBLIC PRECONISEZ-VOUS AINSI QUE LEUR MODE DE DIFFUSION ?

La difficulté est à la fois **d'atteindre** le maximum de personnes et de les **inciter à donner leur avis**.

- ✓ L'internet, avec forum, ne permet pas de toucher tous les publics, mais peut être une source d'information plus large et complète que le papier ; il permet, au travers d'un forum, d'engager et d'alimenter le débat ;
- ✓ Les dossiers supports, suffisamment complets, consultables dans des lieux publics (mairies, gares,...) avec registres ;
- ✓ Les plaquettes diffusée par "boitage", mises à disposition dans les lieux publics, les commerces ;
- ✓ Par voie de presse (journaux, radio, télé, avec débat) ;
- ✓ Par voie d'affichage (pour inviter à s'exprimer);
- ✓ Par exposition itinérante.

#### **IV. QUELS SONT LES MOYENS D'EXPRESSION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC A METTRE EN PLACE ? OU DOIVENT SE DEROULER LES REUNIONS PUBLIQUES ?**

Les moyens d'expression doivent être d'un accès simple et naturel...

- ✓ Les forums sur internet ;
- ✓ Les registres dans les lieux publics et les expositions itinérantes ;
- ✓ Les courriers réponses (avec questionnaires et partie libre) joints aux plaquettes (utilisation d'enveloppe « T ») ;
- ✓ Les numéros verts, les hot lines,...
- ✓ Les réunions publiques, pouvant se dérouler dans tous lieux publics,qu'ils soient municipaux,départementaux ou d'Etat.

A ce stade de la procédure,c'est à dire très en amont, le débat porte sur l'opportunité et les grandes fonctionnalités du projet... ; on est loin de savoir dans quel jardin passera le T.G.V..

Si l'accès à la documentation doit être aisé, avec éventuellement des expositions itinérantes,des registres à remplir,les lieux de débat doivent être nombreux et choisis de façon à permettre au plus grand nombre de s'exprimer,afin que les divers avis puissent se confronter

#### **V. QUELS BESOINS AVEZ-VOUS EN INFORMATION, ETUDES, OUTILS DE COMMUNICATION DE PROXIMITE ... ?**

La Préfecture et la D.D.E. participent au comité technique ; la D.D.E. assiste également aux séminaires,... et dispose donc d'une information relativement étendue. Pour la compléter, il est utile , pour la Préfecture et la D.D.E.,de pouvoir accéder aux synthèses des études réalisées, voir aux études elles-mêmes : une mise en ligne sur internet avec documents téléchargeables répond aux besoins.

Il serait également utile d'avoir des retours d'expérience et des évaluations faites sur les Lignes « Grande Vitesse » déjà réalisées.

Pour le public,une synthèse de ces études devrait,à notre sens,être disponible dans quelques lieux publics.